

N°2022-D20

OBJET :
Demande crédits
d'investissement
Région : Mise en
sécurité des façades
du Relais des
Canardières

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 08 juin à 17h00

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Anne CAPIAUX - Chantal CARDELEC - Sylvie PIGANEAU ; Sandrine GRANDGAMBE (suppléante)
Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Madame Colette GERGEN
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

Ont donné pouvoir :

Monsieur DAINVILLE à Madame CAPIAUX
Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que le Relais des Canardières, établissement de 84 couchages est ouvert toute l'année et accueille près de 4 000 personnes sur 10 000 nuitées ;

CONSIDERANT qu'il est l'équipement structurant du Pôle séjours, comprenant également la Salle des Bernaches, les camps atypiques (Yourtes et Tipis), la Ferme pédagogique et qu'il contribue notamment au bon remplissage des secteurs d'activités avec les séjours multi-activités constituant l'essentiel des demandes d'hébergement ;

CONSIDERANT que la façade sud de l'hébergement des Canardières, composée de volets bois extérieurs coulissants sur rails et protégeant ainsi l'ensemble de la façade verre et de la menuiserie, est en très mauvais état dû à l'usure des différents composants ;

CONSIDERANT que la salle des Colverts faisant partie des bâtiments les plus anciens du Relais des Canardières mise à disposition des groupes scolaires et autres, la structure en bois étant endommagée du fait de son vieillissement et les baies vitrées étant mobiles ce qui génère un réel problème de sécurité et de déperdition d'énergie ;

CONSIDERANT que pour conserver l'ensemble de ces fonctions en toute sécurité, il s'avère nécessaire de mener une étude de faisabilité relative à la sécurisation de la façade de l'hébergement ainsi que de remplacer les éléments de la façade de la salle des Colverts ;

CONSIDERANT qu'il convient dès lors, de solliciter le financement des travaux auprès de la Région Ile de France pour un montant total de 34 000 € ;

Le montant de la demande de crédit d'investissement étant réparti comme suit :

Etude façade sud des Canardières :	6 000 € TTC
Sécurisation façade des Colverts :	28 000 € TTC
Total :	34 000 € TTC

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Suffrages exprimés : 7

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,**

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 34.000 € TTC concernant l'étude de faisabilité relative à la sécurisation de la façade de l'hébergement ainsi que le remplacement des éléments de la façade de la salle des Colverts ;

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.

Fait à Trappes, le 08 juin 2022

Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN

